

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 826 publiée le 28 septembre 2021

## LE COMMUNIQUE FANTASQUE DE MGR GUY DE KERIMEL, EVEQUE DE GRENOBLE

### Ière PARTIE : AVANT TOUT RESTER RAISONNABLE

Mgr Guy de Kerimel, évêque de Grenoble et Vienne, a publié le 2 septembre un communiqué ni fait ni à faire, genre copie du bac 2021, qui laisse sans voix tous ceux qui en ont pris connaissance. Pour éclairer nos lecteurs sur les multiples aspects surréalistes de cette déclaration nous avons demandé à Hugues Chartreux, un fidèle de longue date du diocèse de Grenoble qui connaît donc bien la situation locale, de nous instruire.

La densité de cet entretien, réalisé pour scruter en détail le communiqué, nous oblige à le publier en quatre parties, de sorte qu'aucun argument développé par ce pasteur dans ce qui ressemble à une déclaration de guerre contre la Paix et l'Unité de l'Église ne soit négligé.



**Paix liturgique - Vous êtes un fidèle du diocèse de Grenoble depuis... très longtemps. Pouvez-vous nous expliquer ce qui arrive avec ce communiqué publié le 2 septembre par Mgr de Kerimel ?**

**Hugues Chartreux** - D'abord permettez-moi d'inviter toutes les personnes de bonne volonté à lire attentivement ce texte qui est d'une rare densité de bêtises et de mauvaise foi (nous le reproduisons in-extenso à la fin de cette première lettre). En effet, ce texte est si fantastique, pour ne pas dire fantasque, que je vais m'arrêter pour ce premier entretien sur quelques aspects stupéfiants qui sont passés à côté des principales remarques formulées par la plupart des commentateurs (ce que je comprends, d'autres aspects sur lesquels je reviendrai étant purement et simplement calomnieux). Je commencerai donc ma réflexion par la phrase d'introduction à l'avant dernier paragraphe « Cette fixation sur le missel de 1962 et la défiance manifestée envers le Concile Vatican II ne sont sans doute pas étrangères aux crises diverses que traversent notre monde et l'Église Elle-même ».

### **Paix liturgique - Comment peut-il dire cela ?**

**Hughes Chartreux** - Oui tout à fait incroyable ! Mgr de Kerimel ne fait pas dans la dentelle comme on dit. Car à lire cette phrase on en viendrait presque à croire que pour notre pasteur l'attachement de certains fidèles au missel de 1962 serait à la source de tous les maux que subit l'Église et plus encore de ceux que traverse « notre monde ».

### **Paix liturgique - Et tout cela pour un attachement au missel de 1962...**

**Hughes Chartreux** - D'autant que les fidèles attachés à la Tradition ne font pas de fixette sur ce sujet « du missel de 1962 », qui n'est rien d'autre que la dernière édition « typique » (modèle) du missel de 1570, lequel reprenait intégralement le missel romain antérieur, tel qu'on le repère durant tout le Moyen Âge, et pour les parties essentielles, depuis le IV<sup>e</sup> siècle. En vérité, les fidèles sont seulement attachés à une liturgie traditionnelle qui leur fournit une nourriture spirituelle et un cadre qui correspondent pleinement à leur foi catholique comme ils l'ont reçue de leurs parents et de tous les prêtres catholiques jusqu'à un passé plutôt récent... Rappelons que c'est au départ une initiative de Mgr Marcel Lefebvre d'avoir voulu « se caler » sur le missel de 1962, c'est-à-dire sur le dernier état préconciliaire de la messe et que, à sa suite, Jean-Paul II et Benoît XVI ont fait le même choix, ce qui était logique : il s'agit du missel d'avant la réforme de Bugnini, qui a commencé en 1964.

### **Paix liturgique - Mais vous êtes toutefois étonné du fond de l'accusation.**

**Hughes Chartreux** - Plus qu'étonné, car souvenez-vous que jusqu'il y a peu de temps les fidèles qui étaient attachés à la liturgie traditionnelle étaient considérés comme une quantité négligeable à un point que beaucoup d'observateurs ont même accusé leurs pasteurs de négationnisme à leur endroit... Et puis tout à coup, chez le pape François, comme chez Mgr de Kerimel, ce soi-disant groupuscule, jusqu'alors tout à fait insignifiant à leurs yeux, serait considérablement actif et puissant puisqu'il serait à l'origine de tous les maux du monde et de l'Église. Ahurissant !

### **Paix liturgique - En effet tout à fait étonnant.**

**Hughes Chartreux** - Vous pensez... les fidèles attachés au missel de 1962 auraient plus de responsabilités dans les malheurs du temps que le communisme, l'athéisme, le subjectivisme, le libéralisme, j'en passe et des meilleurs.

### **Paix liturgique - Mais d'après le pape François ce ne serait pas en France que ces misérables diviseurs seraient les plus dangereux ?**

**Hughes Chartreux** - En effet, à entendre le pape se serait surtout aux États-Unis, en Suisse (j'ai toujours pensé qu'il fallait se méfier des Suisses !!!), et un peu en France, que les militants traditionalistes seraient à la manœuvre pour mettre l'Église et son unité en danger...

### **Paix liturgique - Mais il y a une seconde phrase qui vous interpelle dans cette première approche de cette déclaration.**

**Hughes Chartreux** - Oui la dernière phrase du même avant-dernier paragraphe : « Il est tentant de vouloir mettre ces épreuves sur le compte du Concile Vatican II, alors que sans cet événement prophétique, l'Église serait dans une situation bien plus dramatique ».

Cette fois encore Mgr de Kerimel devrait tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de s'exprimer. Car après avoir accusé les tradis d'être responsables de la situation, il se transforme en bonimenteur qui veut nous faire croire que sans les réformes conciliaires la situation serait « bien plus dramatique ». Comment la situation pourrait-elle être pire que celle que nous connaissons aujourd'hui où, disons-le franchement, l'Église spécialement en France est en phase de disparition ? Et que répond Mgr de Kerimel à l'historien Guillaume Cuchet qui démontre dans *Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement*

(Seuil, 2018), que la chute de la pratique, des vocations, des catéchisés a commencé en 1965, c'est-à-dire à la fin du Concile et au début de la réforme liturgique ? Affirmer que, sans les réformes conciliaires la situation aurait pu être « bien plus dramatique », c'est n'avoir aucun contact avec le réel, aucune capacité d'analyse et être un adepte forcené de la langue de buis. Pas un évêque de France n'ose encore dire une pareille chose aujourd'hui. Sauf Mgr de Kerimel.

#### **Paix liturgique - Iriez-vous jusqu'à dire que sans les réformes l'Église se serait mieux portée ?**

**Hughes Chartreux** - Soyons logiques : au mieux les réformes n'ont pas empêché l'effondrement. En fait, alors qu'on nous parlait de « printemps de l'Église » advenu grâce à ce concile (qui oserait le faire aujourd'hui ? Mgr de Kerimel ...), un grand vent de liberté soufflait partout : toute une génération a cessé de pratiquer ; les séminaires se sont « ouverts », c'est-à-dire ont ouvert leurs portes de sortie ; les catéchisés, qui en France représentaient 80% des enfants avant le Concile jusqu'à leur communion solennelle, à l'âge de 12 ans, ne sont plus que quelques poignées ; etc. Une chose est pour moi certaine : l'imposition de nouveautés, souvent très étrangères à la foi elle-même, à la hache et sans charité, est largement responsable de cette quasi disparition du catholicisme dans nos pays. D'ailleurs Mgr de Kerimel mentionne lui-même cette situation « J'ai moi-même souffert de ces abus dans ma jeunesse », mais sans en tirer la moindre conséquence alors que celles-ci sont innombrables et impitoyables : plus de vocations, plus de grands ni de petits séminaristes, un nombre de paroisses en chute libre, un effondrement de la vie consacrée, pratiquement plus de fidèles, et bien sûr, plus de dons, un très faible denier du culte, donc plus d'argent... Une situation de faillite totale. Heureux encore ceux des évêques qui arrivent à faire venir pour les aider de nombreux prêtres africains, ce qui montre clairement aux fidèles qui restent que c'est la fin...

#### **Paix liturgique - Mais est-ce bien la situation grenobloise ?**

**Hughes Chartreux** - Tout à fait. Deux chiffres : en 1953, 10 ans avant le Concile, il y avait 639 prêtres dans le diocèse de Grenoble qui comptait plus de 600 paroisses : en 2021, il subsiste moins de 100 prêtres actifs dans le diocèse (dont de nombreux prêtres étrangers) pour desservir 47 regroupements de paroisses qui bientôt vont être eux-mêmes encore regroupés et donc réduits, et ainsi de suite...

#### **Paix liturgique - Mais cette faillite ne se retrouve pas partout ?**

**Hughes Chartreux** - Mais non, pas partout. Il y a encore des communautés qui prospèrent. Si vous vous souvenez qu'il n'y a pas si longtemps les communautés traditionnelles de Saint-André de Grenoble et de la Chapelle Notre-Dame de l'Isle à Vienne Vienne n'existaient pas l'on peut considérer comme un miracle qu'elles réunissent aujourd'hui plus de 400 fidèles à elles-deux. Ces fidèles sont de jeunes familles en majorité. 400 fidèles d'un catholicisme très vivant celui-là.

#### **Paix liturgique - Mais d'où viennent ces « martiens » ?**

**Hughes Chartreux** - C'est tout simples ils viennent de leurs paroisses géographiques qui, soit ont disparu, soit ont sombré dans les excentricités liturgiques et théologiques.

#### **Paix liturgique - Donc ces familles ont connues le missel de Paul VI ?**

**Hughes Chartreux** - Bien évidemment, l'immense majorité des fidèles attachés aujourd'hui à la liturgie traditionnelle ont connue et pratiqué la messe du Concile et c'est parce qu'ils l'ont fréquentée, souvent très longuement, qu'ils ont choisi la messe traditionnelle.



N/Réf : MgrGdK/2021/178

## **COMMUNIQUÉ**

### **Au sujet du Motu Proprio *Traditionis Custodes* publié par le pape vendredi 16 juillet 2021**

Il faut que le successeur de Pierre ait des raisons sérieuses pour décider que « les livres liturgiques promulgués par les Saints Pontifes Paul VI et Jean-Paul II, conformément aux décrets du Concile Vatican II, sont la seule expression de la *lex orandi* du Rite Romain »<sup>1</sup>.

Il n'y a aucune remise en cause de l'héréméutique de la continuité, chère au Pape émérite Benoît XVI, comme si le missel de 1962 était tout à coup soupçonné d'hérésie.

Le problème n'est pas le missel de 1962 en lui-même, mais son utilisation devenue une occasion de relativiser le Concile Vatican II, voire de prendre ses distances avec ce que les Pères conciliaires et l'Esprit Saint ont décidé pour l'Eglise. Quand de plus en plus de fidèles, pratiquant selon ce que le Pape Benoît XVI a appelé la forme extraordinaire du Rite Romain, remettent en cause la messe de Paul VI et de Jean-Paul II, jusqu'à la soupçonner d'invalidité ou même la déclarer telle, l'affaire devient grave. C'est ce qui circule sur les réseaux sociaux, entre autres. De même, quand certains fidèles préfèrent manquer la messe dominicale plutôt que de participer à une liturgie approuvée par les saints Paul VI et Jean-Paul II, il y a de quoi s'inquiéter sérieusement. Et quand certains osent déclarer à des prêtres qu'ils ne seraient pas vraiment prêtres, parce qu'ordonnés selon le Rite Romain en vigueur, nous sommes en face d'une négation du magistère authentique de l'Eglise et une remise en cause de l'Esprit Saint qui conduit l'Eglise à la vérité tout entière. Alors nous comprenons que l'enjeu ne se réduit pas à des questions de sensibilités liturgiques, ni de langues, mais il est celui de l'unité du corps ecclésial.

Certes, il y a eu de graves abus dans la mise en œuvre de la liturgie selon les livres promulgués par les saints Paul VI et Jean-Paul II ; ils ont poussé bien des chrétiens sincères à revenir au missel de 1962. J'ai moi-même souffert de ces abus dans ma jeunesse. Le pape François évoque ces dérives, dans sa lettre explicative aux évêques, et demande une fidélité aux prescriptions du nouveau missel. On ne peut ni figer la liturgie dans une interprétation subjective d'un rite historique, ni se lancer dans des improvisations hasardeuses : dans les deux cas, on s'éloigne de la *lex orandi* de l'Eglise.

<sup>1</sup> Pape François, Motu Proprio *Traditionis Custodes*, article 1. La « *lex orandi* » est la norme de la prière de l'Eglise ; elle est la prière officielle de l'Eglise qui exprime le mieux sa foi inchangée, selon l'adage : « *lex orandi, lex credendi* ». Cette *lex orandi* a besoin, à certaines périodes de l'histoire de l'Eglise, d'être purifiée, restaurée et ajustée sous la conduite de l'Esprit Saint.

Maison Diocésaine  
12, place de Lavalette  
CS 90051  
38028 Grenoble Cedex 1

Contact presse : Sophie Fitte - Tél : 07 83 69 74 97  
sophie.fitte@diocese-grenoble-vienne.fr  
www.diocese-grenoble-vienne.fr

